



Paris, le 15 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNETAA-eiL entendu à Matignon et au Ministère de l'Education Nationale

Le SNETAA-eiL avait suspendu sa participation au groupe de suivi sur la réforme de la voie professionnelle.

Depuis le Ministre a écrit au SNETAA-eiL pour donner des assurances aux Professeurs de Lycées Professionnels quant aux améliorations catégorielles et son Cabinet a reçu notre syndicat le 11 décembre 2009.

Depuis, les Conseillers du Premier Ministre, le Recteur Carpentier et le Conseiller Technique, Denis Boullier, ont reçu pendant plus d'une heure et demie une délégation du SNETAA-eiL. Nous avons échangé nos analyses concernant la situation dans les lycées professionnels et avons porté les revendications des personnels.

La rencontre a été riche et fructueuse. Matignon nous a fait savoir que la rénovation de la voie professionnelle était une priorité du gouvernement et que les premiers signes positifs les encourageaient à poursuivre une rénovation telle qu'elle avait été négociée et signée.

Le SNETAA-eiL a rencontré le Cabinet du ministre de l'Education Nationale ce jeudi 14 janvier avec le nouveau Directeur Général de l'enseignement scolaire, Jean-Michel Blanquer.

Lors de la précédente audience en décembre, le SNETAA-eiL avait demandé que l'épreuve de rattrapage au Bac Pro soit modifiée dès cette année. Le SNETAA-eiL est satisfait que sa demande ait été entendue puisque le SNETAA-eiL a été sollicité dès le 11 janvier sur le nouveau projet sur lequel nous avons exprimé nos satisfactions. Que le CSL et les autres organisations rejoignent le SNETAA-eiL ne peut que nous satisfaire.

Tanneguy LARZUL, Directeur de Cabinet adjoint, a cherché les points de convergences : les mesures catégorielles seront tenues mais aussi l'accompagnement des Professeurs de LP assuré par des formations. Il propose l'ouverture de trois nouvelles réunions de suivi de la réforme qui devraient se tenir en février, avril et juin 2010.

Nous avons demandé qu'un bilan chiffré qualitatif et exhaustif du début de réforme soit la base des discussions. Nous avons dressé la liste des revendications pour que le SNETAA-eiL revienne dans les discussions. Le Ministère semble vouloir répondre favorablement à un grand nombre de nos demandes. Nous attendons confirmation écrite des intentions qui semblent émerger. C'est à ce moment que le SNETAA-eiL saura se déterminer en responsabilité.

*Contact : Pascal VIVIER, adjoint au Secrétaire Général
06 27 49 07 27*

*74 rue de la Fédération
75739 Paris cedex 15*

*tél. 01 53 58 00 30
fax 01 47 83 26 69*

*snetaanat@aol.com
www.snetaa.org*